

Bretagne, Côtes-d'Armor
Lézardrieux
Port de Lézardrieux

Cale et bassin de carénage, port (Lézardrieux)

Références du dossier

Numéro de dossier : IA22014307
Date de l'enquête initiale : 2009
Date(s) de rédaction : 2009
Cadre de l'étude : inventaire préliminaire Lézardrieux
Degré d'étude : recensé

Désignation

Dénomination : cale, bassin de port

Compléments de localisation

Milieu d'implantation : en écart
Références cadastrales : . Domaine Public Maritime

Historique

La cale et le bassin de carénage ont été construits au cours du second quart du 20^{ème} siècle, à l'emplacement de l'ancienne cale, détruite en 1944, en aval du port de Lézardrieux et du futur quai des sabliers.
Période(s) principale(s) : 2^e quart 20^e siècle

Description

La cale submersible et le bassin ouvert du port de Lézardrieux sont situés entre la jetée des Phares et Balises et les murs du quai et du terre-plein des sabliers. Cet échouage à usage d'entretien pour les bateaux de plaisance ou de travail comprend une cale avec une forte déclivité, longue d'environ 30 mètres, large de 3 mètres, un radier, (large 4 mètres) entre deux formes de bajoyers) et des murs de quais de plus de 8 mètres de hauteur, (avec un fruit très prononcé). Le quai principal mesure 85 mètres de longueur. La surface disponible pour un carénage est d'environ 250 mètres carrés. Un escalier permet d'accéder directement au radier.

Éléments descriptifs

Matériau(x) du gros-œuvre, mise en œuvre et revêtement : granite ; moellon

Typologies et état de conservation

État de conservation : bon état

Décor

Techniques : maçonnerie

Statut, intérêt et protection

Statut de la propriété : propriété publique

Illustrations



Vue générale
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206395NUCA



Vue générale du bassin ouvert
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206032NUCA



Vue de la cale et du grill de carénage
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206033NUCA



Vue d'un navire échoué sur le radier
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206359NUCA



Vue de la cale maçonnée
parallèle au grill de carénage
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206019NUCA



Vue du mur de la jetée du
parc des Phares et Balises
et de la cale de mise à l'eau
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206031NUCA



Vue de la cale de carénage et des
murs de quais ou bajoyers qui
délimitent le bassin submersible
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206367NUCA



Vue des arches de la cales et
du quai en retour des sabliers
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206017NUCA



Vue des murs de quai et de la cale
défendue sur le côté Sud-Est par une
forme d'arche en pierre ou bajoyer
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206365NUCA



Vue de la cale vaigrée en ciment et
de la forme de radier à proximité
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206386NUCA

Vue du mur de quai Sud, équipé
d'un escalier, avec une forme
déclivité, formant le 'nez' du bassin
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206358NUCA

Vue de l'extrémité de la cale de
carénage et du mur de quai de
la jetée des Phares et Balises
Phot. Guy Prigent
IVR53_20092206394NUCA

Dossiers liés

Dossiers de synthèse :

Présentation de la commune de Lézardrieux (IA22013955) Bretagne, Côtes-d'Armor, Lézardrieux

Oeuvre(s) contenue(s) :

Oeuvre(s) en rapport :

Port (Lézardrieux) (IA22014290) Bretagne, Côtes-d'Armor, Lézardrieux

Auteur(s) du dossier : Guy Prigent

Copyright(s) : (c) Région Bretagne ; (c) Conseil général des Côtes-d'Armor



Vue générale

IVR53_20092206395NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue générale du bassin ouvert

IVR53_20092206032NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale et du gril de carénage

IVR53_20092206033NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue d'un navire échoué sur le radier

IVR53_20092206359NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale maçonnée parallèle au gril de carénage

IVR53_20092206019NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de la jetée du parc des Phares et Balises et de la cale de mise à l'eau

IVR53_20092206031NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale de carénage et des murs de quais ou bajoyers qui délimitent le bassin submersible

IVR53_20092206367NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des arches de la cales et du quai en retour des sabliers

IVR53_20092206017NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue des murs de quai et de la cale défendue sur le côté Sud-Est par une forme d'arche en pierre ou bajoyer

IVR53_20092206365NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de la cale vaigrée en ciment et de la forme de radier à proximité

IVR53_20092206386NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue du mur de quai Sud, équipé d'un escalier, avec une forme déclivité, formant le 'nez' du bassin

IVR53_20092206358NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation



Vue de l'extrémité de la cale de carénage et du mur de quai de la jetée des Phares et Balises

IVR53_20092206394NUCA

Auteur de l'illustration : Guy Prigent

(c) Conseil général des Côtes-d'Armor

reproduction soumise à autorisation du titulaire des droits d'exploitation